

# APPEL À PROJETS ARTISTIQUES 2019

EPSM DE L'AGGLOMÉRATION  
LILLOISE





## QU'EST-CE QUE LE DESIGN ?

La contribution de l'EPSM à la Capitale mondiale du design est dans un premier temps de permettre aux professionnels et usagers de mieux appréhender ce qu'est le design, au travers d'expérimentations diverses. Dans le POC «Le voyage imaginaire», l'intention est d'oeuvrer en faveur d'une société inclusive et créative. Le lien entre design et psychiatrie, peut se construire dans plusieurs axes que le diagnostic mené par la designer Capucine Diancourt a révélé : « *La discipline du design a pour ambition d'améliorer les environnements quotidiens. Agile, humaine et itérative, elle observe un contexte spécifique afin de décrypter ses dimensions multiples : les lieux, les acteurs, et les usages. La diversité de ses pratiques permet de multiplier les points de vue et les solutions à un même problème. Cette démarche devient palpable et donc communicable, lorsqu'elle est traduite par des outils plastiques. La couleur, la forme et la matière permettent de visualiser un concept, et le rendre lisible et de le transmettre à un public. Le dialogue entre Arts plastiques et Design conjugue abstraction et action, intuition et fonction.* » (Capucine Diancourt, Synthèse sur le projet « Le Voyage imaginaire »)

Il peut s'agir par exemple de repenser les usages au moyen de l'esthétique, afin de répondre au mieux aux nécessités des usagers (usages) ; l'équipement hospitalier ou les circulations notamment dans les services ambulatoires peuvent être réinvestis pour favoriser par exemple la santé, le bien-être ou le bon accueil des usagers (inclusion) ; il peut s'agir également de s'interroger sur l'histoire des lieux, collecter les anecdotes, baptiser et à rebaptiser ses axes de circulation afin de mieux se les approprier. Le design est alors l'occasion de s'accorder collectivement autour d'un langage commun, et d'ancrer le site dans la vie quotidienne des habitants (participation) ; ces inclusion/participation se traduisent particulièrement en psychiatrie dont l'une des missions est d'accompagner la réinsertion des personnes souffrant de troubles psychiques dans la vie citoyenne ; cela passe par une nécessaire déstigmatisation de la psychiatrie (déstigmatisation) ; enfin un axe plus médical et thérapeutique peut travailler à partir d'esthétiques relationnelles (relations)...

[www.lillemetropoleworlddesigncapital2020.fr](http://www.lillemetropoleworlddesigncapital2020.fr)

## DES PROJETS PARMI D'AUTRES



Don't cry baby / Théâtre - Maxime Séchaud



Derrière le panda il y a moi... / Parcours, photos, danse...



Croquer la vie à pleines dents  
Clinique de l'adolescent  
Hugo Kostrzewa



Fresque Brick'graffer'z  
CMP du G12  
X-SpraySeaz



Fresque de l'Hôpital de jour les 4 chemins  
Fabien Swyngedaauw

Le projet devra être présenté par écrit à la Commission culturelle avec les mentions obligatoires suivantes

## INTITULÉ DU PROJET

---

Titre :

## PERSONNE RÉFÉRENTE

Tout professionnel de l'EPSM de l'agglomération lilloise sans exception peut participer !

Nom :

Contact :

---

Artiste(s) ou structure(s) culturelle(s) intervenante(s) :

☐ pressenti(e)

☐ engagé(e)

☐ néant

*Dans les deux premiers cas, indiquer les noms et coordonnées*

Date de mise en œuvre et durée prévues du projet :

Quelle est l'évaluation financière du coût de l'opération ?

• Montant :

• Justificatifs :



Dans le cadre de la capitale mondiale du Design en 2020, une attention particulière sera portée sur les projets proposant une expérimentation sur le Design.

## NOTE D'INTENTION DU PROJET

---

**Votre projet propose-t-il une expérimentation sur le Design ?**

☐ non

☐ oui

Si oui comment ? :

**Développer ici les arguments artistiques du projet, en accord avec la politique culturelle de l'établissement.**

**Le projet devra être envoyé avant le mardi 2 avril 2019 auprès de la coordinatrice de la Commission Culturelle :**

**Maud Piontek**

Responsable Communication et culture

EPSM de l'agglomération lilloise

Direction générale

BP 4 / 59871 Saint-André-lez-Lille

Renseignements : 03 20 63 76 16 / 06 67 78 98 50

*maud.piontek@epsm-al.fr*

## PRÉAMBULE

Cet appel à projets artistiques 2019 entre dans le cadre de la politique culturelle de l'EPSM de l'agglomération lilloise, soutenue par la convention de partenariat (2015-2019) liant notre Etablissement à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nord - Pas-de-Calais via le programme Culture-Santé.

Par ailleurs, l'EPSM de l'agglomération lilloise contribuera en 2020 à « MEL - Capitale mondiale du Design » par l'intermédiaire d'un POC (Proof of Concept) « le Voyage imaginaire » déposé conjointement avec les Villes de Saint-André-lez-Lille et Marquette-lez-Lille. Ce POC visera à améliorer la connexion du site de Lommelet avec les communes sur lesquelles il est situé, et à y favoriser la circulation des publics, notamment piétons, et plus spécifiquement enfants et adolescents.

Dans cet horizon « Design 2020 », la commission culturelle étudiera avec une attention particulière les projets artistiques permettant des expérimentations sur le Design déposés dans le cadre des appels à projets artistiques 2019 et 2020.

## 1.

### APPEL À PROJETS 2019

En 2014, la commission culturelle a mis en place un appel à projets internes à l'établissement, réservé exclusivement aux services de l'EPSM de l'agglomération lilloise. Cet appel à projets a pour objectif de favoriser la **mise en place de partenariats avec les artistes, les structures culturelles et partenaires institutionnels**. Les projets sont qualifiés par leur lien avec l'artistique : « *parce qu'elle s'adresse à chacun et agit comme un révélateur tant elle ne cesse de questionner et de renouveler les regards portés sur l'ensemble des pratiques individuelles et collectives, la culture est propice au décloisonnement et aux échanges* » (extrait convention DRAC-ARS). Il s'agit donc d'« *expérimenter tout axe d'intervention artistique* » dans cet objectif.

La commission culturelle accompagnera financièrement les projets retenus, dans le cadre de l'enveloppe attribuée par le programme Culture - Santé de la DRAC-ARS et de la convention tripartite. La commission culturelle accompagnera aussi les projets comme « caisse de résonance » (communication institutionnelle spécifique), de soutien administratif et logistique.

**Il est important de noter que les services de l'EPSM de l'agglomération lilloise ne peuvent plus participer à l'appel à projets du programme DRAC-ARS hors de cet appel à projets interne.**

#### Documents annexes disponibles sur Ennov

- POC «Le Voyage imaginaire» et autres documents sur le Design
- Politique culturelle 2016 - 2020 de l'EPSM de l'agglomération lilloise
- Convention DRAC-ARS 2015-2018
- Composition et règlement intérieur de la Commission culturelle
- Appel à projets 2015, 2016, 2017 et 2018

## 2.

### DÉPOSER UN PROJET

Les projets peuvent être élaborés et soutenus par tout professionnel de l'EPSM de l'agglomération lilloise sans exception, personnels soignants ou administratifs, et rattaché à toute structure dépendante de l'EPSM de l'agglomération lilloise sans exception. Peuvent participer de manière transversale d'autres établissements de santé ou un ensemble d'établissements.

**Les professionnels qui soutiennent un projet devront le présenter au préalable au chef de pôle et au cadre supérieur du service et avoir obtenu son accord pour la démarche.**

**Les projets devront commencer dans l'année en cours de l'appel à projets (2019) et être innovants.**

## 3.

### ACTIONS RÉALISABLES ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les actions mises en œuvre peuvent relever des divers champs artistiques et culturels : le design, le spectacle vivant, l'architecture, le patrimoine, les arts plastiques, les musées, le domaine de l'écrit (livre, écriture, lecture), le cinéma, la musique, les pratiques numériques, etc. Elles peuvent se décliner sous différentes formes : ateliers de pratique artistique ; parcours de sensibilisation à l'art et à la culture ; espaces de rencontre avec des œuvres et des artistes ; présences artistiques ; projets participatifs etc.

Conformément à la convention avec la DRAC-ARS, seront privilégiés les projets :

- Les projets permettant une exploration du Design seront particulièrement étudiés, ceci sans caractère exclusif d'autres types de projets.
- Reposant sur l'intervention d'artistes professionnels œuvrant dans le domaine de la création contemporaine, ou sur un partenariat avec une structure culturelle. La qualité et la pertinence du projet, comme celles du partenariat, font l'objet d'une attention particulière en commission, de ce fait, les prestations de service,

les projets « clés en main » ou commandes sont exclus. Exigeants et innovants, faisant preuve d'une « prise de risque » et d'une cohérence par rapport aux caractéristiques de l'établissement ; Visant à favoriser le décloisonnement interne et externe de l'hôpital – notamment ceux associant plusieurs services ou établissements, assimilant la mixité des usagers (patients, personnels, visiteurs), et/ ou s'inscrivant dans une démarche territoriale ; S'inscrivant dans un parcours permettant aux usagers de découvrir plusieurs champs et formes artistiques, comme divers équipements culturels ressources.

## 4.

### CALENDRIER

Les projets devront être transmis avant **le mardi 2 avril 2019**.

Les services désireux de s'engager dans ce dispositif bénéficieront d'un appui général des membres de la commission culturelle.

- |                                                                                                                                                  |                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  Du vendredi <b>18 janvier</b><br>au mardi <b>2 avril</b> 2019 | → <b>Transmission des projets</b>                                                   |
|  Du mardi <b>2 avril</b><br>au vendredi <b>16 mai</b> 2019    | → <b>Finalisation des projets</b><br>Accompagnement par la Commission culturelle    |
|  <b>Vendredi 16 mai 2019</b>                                  | → <b>Clôture des dépôts de projets</b>                                              |
|  Du vendredi <b>16 mai</b><br>au vendredi <b>21 juin</b> 2019 | → <b>Commission d'examen des dossiers</b><br>et entretiens en commission culturelle |
|  Fin <b>juin</b> 2019                                         | → <b>Notifications</b> d'attribution ou non de soutiens                             |

## 5.

### L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Les projets ayant reçu un avis favorable par la commission seront partiellement ou totalement financés par l'enveloppe annuelle attribuée par la DRAC-ARS dans le cadre de la convention tripartite. Cela dans la limite de la somme de 17.000 euros minimum par an. D'autres financements pourront être recherchés en lien avec la Commission culturelle auprès de partenaires en fonction des projets.

## 6.

### BILAN

Un bilan de chaque projet soutenu par l'EPSM de l'agglomération lilloise devra être réalisé sous la forme d'une présentation à la Commission culturelle en fin de projet.

